

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| | | |
|-------------------|---|---------------------|
| Date de réception | Cadre réservé à l'administration Dossier complet le | N° d'enregistrement |
|-------------------|---|---------------------|

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un carrefour giratoire au niveau de l'intersection entre la RD 6014,
la RD 151 et la VC 16 sur la commune de Bourg-Beaudouin

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DEPARTEMENT DE L'EURE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LECORNU Sébastien - Président du Département

RCS / SIRET

2 2 2 7 0 2 2 9 2 0 0 0 1 2

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|--|---|
| 6° Infrastructures routières 6° e) Tout giratoire dont l'emprise est supérieure ou égale à 0,4 ha | Aménagement d'un carrefour giratoire d'une surface de 6 780 m ² |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'un carrefour giratoire d'un rayon de 20 m sur la RD 6014
Raccordement de la RD 151 et de la VC 16 sur le giratoire

4.2 Objectifs du projet

Le Département de l'Eure a engagé en 2015 un diagnostic de la RD 6014 qui fait ressortir que le carrefour RD 6014 - RD 151 - VC 16 n'est pas adapté au trafic (2 accidents graves sur la période 2012-2014) compte tenu des niveaux de trafic de la RD 6014 (7684 véh/j dont 8,1% de PL) et de la RD 151 (2583 véh/j dont 5,9% de PL). De plus, ces 2 routes sont classées route à grande circulation et sont un itinéraire emprunté par les convois exceptionnels.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux seront réalisés dans un délai de 4 mois.

La commune de Bourg-Beaudouin favorable au projet autorise le Département à barrer la VC 16 pendant les travaux.

Le trafic sera maintenu sur la RD 6014 et RD 151 pendant les travaux.

Phase 1 :

Réalisation des travaux hors zone de circulation : zone Nord-Ouest du giratoire + zone Sud du giratoire + travaux de raccordement de la VC 16

Phase 2 :

Reprofilage de la RD 6014 et du giratoire par 1/2 anneau, trafic sous alternat

Phase 3 :

Reprofilage de la RD 151, trafic sous alternat

Phase 4 :

Réalisation de l'enrobé de l'anneau du giratoire et des branches, travaux de nuit

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, l'entretien du giratoire et des dépendances sera assuré par l'agence routière départementale de Louviers.

Les trafics prévus sur la RD 6014, RD151 et VC 16 après la mise en service du giratoire resteront similaires à ceux actuels.

Les eaux pluviales du giratoire seront rejetées dans le bassin existant au niveau du carrefour RD 6014 - RD 151. Une cloison siphonée et une vanne seront posées en sortie de bassin afin de bloquer toute pollution accidentelle avant rejet dans le milieu naturel ce qui n'est pas le cas actuellement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'a pas fait l'objet de procédure administrative.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|--|----------------------|
| Emprise du projet (giratoire et branches du giratoire + bassin) | 6 780 m ² |
| Création de surfaces imperméabilisées supplémentaires par rapport à l'existant | 1 576 m ² |

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Carrefour RD6014-RD151-VC16
Commune de Bourg-Beaudouin

Coordonnées géographiques¹

Long. 49 ° 38 ' 76 " 22

Lat. 1 ° 29 ' 91 " 59

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Bourg-Beaudouin

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voiries routières, délaissés routiers et cultures.

Le carrefour se situe en Zone A : zone agricole et le bassin apparaît en verger/bosquet (protection du patrimoine naturel au titre de l'article L 123-1-5, III, 2° du code de l'urbanisme) sur le plan de zonage du PLU.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Commune de Bourg-Beaudouin : PLU approuvé le 25 mars 2015

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Afin de constituer la structure de chaussée, de la grave 0/63 sera mise en œuvre pour la couche de forme, puis de la grave bitume pour les couches de fondation et de base et de l'enrobé en couche de roulement. Dans le cadre de la consultation des entreprises, le marché sera ouvert aux variantes pour favoriser l'emploi de produits recyclés. |
| Milieu naturel | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--------------------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet nécessite l'acquisition d'emprise sur du parcellaire agricole. |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le carrefour giratoire permettra de réduire la vitesse des véhicules en entrée d'agglomération et ainsi réduire le niveau sonore. Concernant les nuisances sonores, le territoire d'étude est concerné par l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2011 relatif au classement sonore des infrastructures terrestres. La RD 6014 est en effet classée en catégorie 3 (une bande de 100 m de part et d'autre de la voie s'applique). Les prescriptions d'isolement acoustique, fixées par arrêté ministériel du 30 mai 1996, doivent être respectées. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le Département ne prévoit pas d'éclairer le giratoire. Cependant, des fourreaux seront positionnés autour du giratoire si la commune souhaite l'éclairer.</p> |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Les eaux pluviales issues de la plate-forme routière seront rejetées dans le bassin existant avec la pose d'une cloison siphonée et d'une vanne en sortie de bassin qui permettra de stocker toute pollution accidentelle. Ce dispositif améliorera la situation existante car actuellement aucun dispositif de traitement existe.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'aménagement d'un giratoire au niveau du carrefour RD 6014 - RD 151 - VC 16 ne nécessite pas à notre avis de faire l'objet d'une étude d'impact.

En effet, la sensibilité environnementale du secteur n'est en rien perturbée par le projet étant donné que celui-ci se situe en majorité sur de la voirie existante.

L'aménagement de ce carrefour giratoire permettra d'améliorer la situation existante en ce qui concerne les points suivants :

- la sécurité routière : le giratoire permettra de réduire la vitesses des usagers en entrée d'agglomération et aux véhicules allant vers la RD151 de tourner en toute sécurité car actuellement aucun tourne-à-gauche n'est aménagé,
- le rejet dans le milieu naturel : les eaux de ruissellement de la plate-forme routière seront collectées et rejetées dans le bassin existant, une cloison siphonée et une vanne seront positionnées en sortie de bassin permettant de bloquer toute pollution accidentelle avant rejet dans le milieu naturel.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | X |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | X |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | X |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | X |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | X |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| |
| Annexe 6 : compatibilité des documents d'urbanisme |
| Annexe 7 : analyse des aspects environnementaux |
| |
| |
| |
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

EVREUX

le,

28/04/2016

Signature

Le Président du Conseil départemental,

Sébastien LECORNU